

-----  
**MAIRIE**  
DE  
**PORTE PUYSMORENS**

66760 PORTE-PUYSMORENS

TEL : 04.68.04.82.20

FAX : 04.68.04.94.57

E.mail :mairie.porte@wanadoo.fr

**Compte rendu du Conseil Municipal du 13/12/2019 à 21 h 00**

**Présents** : BARRAL Anne, DOUMERC Christelle, KOMAROFF Nicole, RIBOT Jean, ROBOAM Didier, SARDA Adrien, SARDA Jean.

**Procurations** : COLOMER Françoise à KOMAROFF Nicole, MATHEVET Christine à SARDA Jean.

**Absents excusés** : REINOSA Franck

En ouverture de séance, Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Demande de Monsieur Mickael LLORENTE « Relax Break »
  - DM n° 3 : Virement de crédits de l'opération n° 15 à l'opération n° 17
  - Intégration des résultats au budget suite à dissolution du CCAS, SMV et Syndicat de la Confédération des NC.
- 
- Adhésion de la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne au syndicat départemental des stations de montagne : le Conseil Municipal donne son accord à 8 voix pour et 1 abstention (Didier ROBOAM) et désigne comme délégués titulaire Jean RIBOT et suppléant Jean SARDA.
  - Les tarifs des secours sur piste restent inchangés par rapport à l'année dernière. Ils sont approuvés à l'unanimité.
  - Décisions Modificatives n° 4 & 5 pour opérations patrimoniales : intégration des frais d'étude aux travaux. Approuvées à l'unanimité.
  - Demande de Monsieur Florian PATISSOUS qui souhaite exploiter le Chalet à Pizzas à partir de juin 2020 et se porte acquéreur du chalet. Approuvé à l'unanimité, une convention d'occupation du sol sera passée avec Monsieur PATISSOUS dans les mêmes conditions qu'actuellement. En ce qui concerne la vente du chalet, Monsieur le Maire se charge de proposer à Monsieur PATISSOUS , un tarif tenant compte du prix d'achat et de la vétusté.
  - « Relax Break » : Monsieur Mickael LLORENTE souhaite installer son camion de luminothérapie et massage sur le parking de la Vignole. OK à l'unanimité, Monsieur LLORENTE fera une demande à l'EPIC pour la fourniture d'électricité.
  - Décision Modificative n° 3 : Virement de crédits (6100,33 €) de l'opération n° 15 à l'opération n° 17 pour paiement des travaux supplémentaires sur le réseau d'adduction d'eau de la Route des Lacs. Approuvée à l'unanimité.
  - Suite à la dissolution du CCAS, du Syndicat Mixte de Voirie du Canton de Saillagouse et du Syndicat de la Confédération des Neiges Catalanes, il convient de se prononcer sur l'intégration au budget de ces résultats. Le Conseil Municipal donne son accord.
  - Monsieur le Maire donne information au Conseil Municipal de l'utilisation du compte « Dépenses Imprévues » en investissement pour paiement de la dernière facture due à Monsieur FILELLA.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

